Parcourssup va-t-il amener la révolution de juin ?

Article rédigé par Christian de Moliner, le 08 mai 2018

30 % des meilleurs étudiants aient plusieurs réponses favorables alors que le reste n'aurait rien.

Source [Boulevard Voltaire] Les filières post-bac ont le choix,en 2018, entre pratiquer le *surbooking* ou l' *overbooking*. Si elles prennent le *surbooking*, elles appelleront, dans un premier temps, un peu plus d'étudiants que de places disponibles. Si elles choisissent l'*overbooking*, elles appelleront un grand nombre de postulants en se fiant au dernier rang du dernier entré en 2017. Mais l'année dernière, tout se passait bien sauf en STAPS, car les étudiants hiérarchisaient leurs vœux et l'ordinateur affectait les étudiants en tenant compte de leurs souhaits et des classements des formations. En 2018, les postulants émettent 10 vœux et ils sont soit acceptés, soit refusés, soit mis sur liste d'attente. Ils prennent connaissance de ces réponses et choisissent parmi celles qui sont positives et qui leur conviennent. Pour ajuster le tout, plusieurs tours sont prévus.

Imaginons que, dans une filière proposant 100 places, le dernier entré en 2017 avait le rang 440 sur la liste établie pour APB en 2017 et que, sur les 100 premiers de cette liste, seuls 5 soient venus. Si la formation choisit le surbooking en 2018, elle appellera les 120 premiers de sa liste. Mais ces élèves (qui sont parmi les meilleurs) seront également choisis par d'autres filières (qu'ils risquent de préférer) et, pour finir, l'établissement se retrouvera avec 7 élèves au premier tour. Bien sûr, il y a d'autres étapes, mais qui sait si, dans la confusion, des étudiants qui, en 2017, auraient été acceptés dès le départ ne vont pas, dans la panique, prendre ce que l'on propose, sans attendre la suite, même si cela ne correspond pas à ce qu'ils cherchent. La perte en « qualité » risque d'être sensible. En revanche, si l'établissement choisit l'overbooking, elle appellera 400 postulants. Mais elle devra prendre tous ceux qui accepteront sa proposition. S'ils sont 150, tant pis pour elle, elle devra assumer son erreur.

Je préférerais que tout se passe bien, mais je crains le pire et qu'en mai, 30 % des meilleurs étudiants aient plusieurs réponses favorables alors que le reste n'aurait rien et qu'en juin, à la fin de la procédure, 100.000 lycéens (voire 200.000) n'aient aucune proposition. Contrairement à 2017, où l'inscription aux universités était de droit, celles-ci pourront refuser des étudiants dont le niveau est trop juste. Les partisans de la réforme rétorquent que l'ancien système était très sélectif avec 60 % d'échec en 1re année. Cet argument est juste, mais que fera-t-on des recalés ? En 2017, ils avaient un statut d'étudiant, voire des bourses. Ils étaient subventionnés, ils pouvaient profiter du restaurant universitaire, éventuellement se loger dans des résidences du CROUS. Même si, pour finir, ils n'étudiaient pas ou peu, ils n'étaient pas à la « rue ». En 2018, si un lycéen n'a aucune proposition, il ne lui restera plus qu'à s'inscrire à Pôle emploi (sans RSA). S'il n'y a que 10.000 jeunes dans ce cas, le mécontentement sera contenu. Mais s'ils sont 100.000 (bac pro ou bacheliers sans mention) sans rien, nous risquons la révolution dont la révolte estudiantine d'aujourd'hui ne serait qu'un pâle avertissement.